

## ABONNEMENT.

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

**A SAUMUR,**  
Chez tous les Libraires ;  
**A PARIS,**  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**

**A PARIS,**  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Décembre 1875.

## Chronique générale.

L'Assemblée a repoussé, par 376 voix contre 303, la disjonction du projet de loi sur la presse et du projet de loi sur l'état de siège.

La majorité comprend les groupes de la droite, les bonapartistes, la majorité du groupe Lavergne et quelques députés du centre gauche.

Parmi les membres du groupe Lavergne, nous remarquons MM. Adrien Léon, André (Seine), Beau, Clapier, Denormandie, du Chaffaut, Duréault, l'amiral Fourichon, Gouin, Michel, Francisque Rive.

Les députés du centre gauche qui ont voté avec la droite sont MM. Cézanne, Duchâtel, Flotard, de Lestapis, Max Richard, Toupet des Vignes, Vacherot.

La minorité comprend, avec les trois groupes de la gauche, quelques députés du groupe Lavergne, MM. Baze, le général de Chabron, Léonce de Lavergne ; un légitimiste, M. de Francieu ; un bonapartiste, M. Raoul Duval ; un irrégulier, M. Hervé de Saisy.

Parmi les abstentions, nous relèverons les noms de plusieurs députés du centre gauche et de la gauche, MM. Marcel Barthe, Brice (Ille-et-Vilaine), de Combarieu, Ducarre, Duclerc, Victor Lefranc, Mangini, Nétien et Waddington.

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante, sous la date de Versailles, 25 décembre :

« Dans la soirée d'hier, et après avoir lu le compte-rendu de la séance, M. le maréchal Président de la République a écrit à M. le vice-président du conseil pour lui témoi-

gner sa satisfaction du discours qu'il venait de prononcer et le féliciter d'avoir si nettement défini les vrais conservateurs, auxquels le gouvernement fait appel, qui, en se préoccupant exclusivement des intérêts de la France, maintiendront l'union dans les nouvelles Chambres.

» M. le maréchal exprime la confiance que la majorité des électeurs comprendra ces sentiments et s'y associera. »

\*\*

Les départements vont être appelés, le mois prochain, à compléter les élections sénatoriales par les délégués municipaux. Pour Dieu, ne recommençons pas les fautes commises pour l'élection des 75 inamovibles ! Sans l'accord de tous les groupes conservateurs, les radicaux pourront arriver soit dans le Sénat, soit dans la nouvelle Chambre des députés, sinon en majorité, du moins avec une minorité assez forte pour intimider le grand nombre des tièdes et indécis et inquiéter le pays.

L'accord qui est si désirable ne peut s'obtenir, dans beaucoup de départements, soit pour le Sénat, soit pour la Chambre des députés, sans tenir compte des voix royalistes. Tout le monde sait à quelles conditions ce concours peut être obtenu ; c'est pour n'avoir pas respecté ces conditions que l'œuvre de réparation nationale qui avait été dévolue, en 1874, par le suffrage universel à ses représentants n'a pu aboutir. Cette expérience devra éclairer les électeurs, en 1876, pour ne pas subir les mêmes mécomptes et les mêmes avortements.

\*\*

Voici le texte officiel de la dépêche télégraphique par laquelle M. le ministre de l'intérieur a déclaré ouverte la période électorale pour le Sénat :

« Paris, 19 décembre, 7 h., soir.

» Intérieur à préfets.

» Elections des délégués municipaux pour la nomination des sénateurs devant être,

selon toute probabilité, fixées au 9 janvier, conformément à la proposition soumise à l'Assemblée, j'ai décidé que la communication des listes des conseillers municipaux prescrite par le 2<sup>e</sup> paragraphe de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 aurait lieu à partir de demain 20 décembre. Vous donnerez immédiatement des instructions dans ce sens aux sous-préfets de votre département. »

Depuis lors, ainsi que le constate le rapport de M. Paris, la commission s'est résolue à reporter du 9 au 16 janvier la date des élections des délégués sénatoriaux.

\*\*

Un des correspondants de la Gazette de Cologne prétend que le fils de Napoléon III aurait déclaré à M. Rouher, arrivé le 20 décembre à Chislehurst, qu'il comptait dorénavant prendre lui-même toutes les décisions concernant les affaires de son parti, attendu qu'il en avait toute la responsabilité.

\*\*

On lit dans le Français :

Le gouvernement prendra occasion de la loi sur la presse pour faire connaître à l'Assemblée et au pays les conséquences qu'il tire des élections sénatoriales. Ces explications seront de nature à raffermir le parti conservateur si, sur certains points, il avait pu être ébranlé par la coalition La Rochette-Gambetta-Rouher. Les gauches, qui savent bien ce qui les attend, ne négligent rien pour prolonger la discussion sur les circonscriptions et retarder ainsi le moment où le gouvernement se fera entendre.

\*\*

La France croit savoir que les préfets, appelés à Paris, ont reçu du ministre de l'intérieur les instructions suivantes sur les prochaines élections :

« Appuyer de toutes leurs forces les candidatures orléanistes, même dissimulées sous le voile constitutionnel.

» A défaut de cette première catégorie, assurer la neutralité bienveillante de l'administration aux candidats impérialistes.

» Combattre énergiquement toutes les candidatures ouvertement républicaines.

» Partout où un orléaniste et un impérialiste se trouveront aux prises, favoriser le premier.

» Partout où un républicain et un impérialiste seront en présence, favoriser le second.

» En résumé : Appuyer les orléanistes toujours, les impérialistes quelquefois, les républicains jamais. »

Nous ne partageons ni les préventions, ni les haines des républicains contre M. Buffet, aussi admettons-nous volontiers qu'on le calomnie en le faisant parler de la sorte. La France, elle-même, a quelques doutes sur l'authenticité de ces ordres, puisque, après les avoir analysés, elle ajoute :

« Ces informations, qui nous sont données comme certaines, nous ne les reproduisons cependant que sous toutes réserves, sollicitant une rectification, et prévenant l'Agence Havas, qui les a multipliées depuis quelque temps, que si elle se chargeait de nous en adresser une, nous la considérerions bien volontiers comme émanant d'une source autorisée. »

En nous faisant nous-mêmes l'écho de ces bruits, nous n'avons d'autre but que de provoquer une explication. La chose en vaut la peine.

\*\*

Partout des comités républicains et bonapartistes, bonapartistes surtout, sont formés, et les candidats sénatoriaux de ces deux partis sont désignés.

Aux conservateurs monarchiques de ne pas s'endormir dans une fausse sécurité. L'activité de leurs adversaires doit être pour eux un puissant stimulant.

\*\*

On assure que les membres du Conseil municipal de Paris ont déjà désigné quatre

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES AVEUX DE MON AMI JOHN

(Suite et fin.)

Tout fut bientôt expliqué.

Depuis plus de six semaines déjà, ma mère était dans la confiance des projets de M. Clarke.

Elle était venue faire le petit apprentissage du commerce de thé et de livres près du précédent propriétaire, qui n'avait quitté la maison que la veille.

Il lui avait fallu du courage pour se sentir si près de moi sans me voir ; mais Clarke avait jugé que mon temps d'épreuve n'était pas encore achevé.

Quand Samuel, après un repas où tous les visages respiraient le bonheur, remonta en carriole avec Job, nous le comblâmes de remerciements et de bénédictions pour son maître et pour lui.

Vous pouvez penser que je n'eus pas grand-peine à me mettre au courant d'un commerce si simple.

Ma mère avait une petite somme d'argent qui, bien ménagée, nous fut fort utile.

M. Clarke vint nous voir plusieurs fois, et me donna des conseils pour augmenter notre clientèle en même temps que notre fonds.

Je fis quelques excursions aux villages environnants, et je parvins à établir des dépôts de livres dans plusieurs endroits.

Après six années, j'avais réussi autant qu'il était possible dans une petite ville.

M. Clarke me demanda un jour si je n'éprouvais pas le désir d'étendre mon commerce, en le transportant dans un centre plus populeux.

J'avouai que quelquefois cette ambition s'était glissée dans mon esprit, mais que je m'étais toujours empressé de lui imposer silence, étant déjà, grâce à lui, plus heureux que je ne l'avais mérité.

— C'est une ambition permise, me répondit-il, que d'accroître son activité et de rendre plus de services au public, tout en améliorant son bien-être personnel. Je suis persuadé qu'il y aurait beaucoup à espérer des efforts que vous feriez pour vous établir dans une grande ville.

Cette grande ville, dans son intention, n'était rien moins que Londres.

Il m'engagea vivement à aller visiter le Strand, la Cité, et, en particulier, Paternoster-Row.

Grâce à quelques lettres de recommandation qu'il me donna, je fus bien accueilli et parfaitement informé.

Six ou huit mois après, j'achetai un petit fonds, à peu de distance de Temple-Bar. Ma bonne mère vint y habiter avec moi.

Je la perdis l'année suivante. Elle n'a pas vu ma

prospérité, mais elle l'avait prédite avec une conviction qui ne comportait ni objection ni doute.

Voilà, mon cher ami, comment l'ouvrier que vous avez vu à Douvres, plus semblable à une brute qu'à un homme, est devenu un marchand que Cobden et vous jugez digne de votre amitié. Je ne me suis pas borné à vendre des livres, j'ai osé en écrire quelques-uns.

A défaut de talent et de style, on y a trouvé, je crois, de bons conseils et un sincère désir d'éviter aux autres des dangers pareils à celui où avait manqué de s'engloufir honteusement ma destinée.

Je n'ai plus que quelques mots à ajouter. Vous pensez bien que j'ai voulu revoir Georges.

J'étais établi à Londres depuis quelques semaines seulement, lorsqu'un jour je me dirigeai vers Fairfield, où M. Clarke m'avait appris qu'il demeurerait.

J'arrivai au commencement de la nuit dans la rue et devant la maison que l'on m'avait indiquées.

Une fenêtre basse était éclairée. Au travers, je vis toute une famille assise autour d'un plat fumant.

J'entraî et je reconnus Georges : mais il se leva et me demanda froidement ce que je désirais.

Mon cœur se serra ; m'avait-il aussi reconnu ? Non ; dès que je parlai, il s'écria :

— John !

Et bravement, généreusement, il me prit la main.

La femme et les enfants me regardèrent quelque temps un peu de travers ; mais, à la fin, le tour de notre entretien, la franche cordialité de Georges les gagnèrent, et la soirée se passa joyeusement.

Georges était entrepreneur et était content de sa situation.

Il était certain que ma fureur insensée avait mis sa vie en péril. Sauvé contre l'attente des médecins, il avait pris Douvres en dégoût, et, après diverses recherches, s'était fixé à Fairfield, s'y était marié et avait succédé à son patron.

Je lui demandai ce qu'il savait de nos autres compagnons : quelques-uns travaillaient encore à Douvres ou dans les environs ; et, quoique leur condition ne se fût guère améliorée, c'étaient les moins malheureux.

Les autres étaient morts à l'hôpital ou au workhouse ; deux ou trois avaient changé d'état, et on ignorait ce qu'ils étaient devenus.

Ni Georges, ni moi, nous ne pouvions trouver plaisir à trop appuyer sur nos souvenirs ; mais nous convînmes qu'une fois l'an au moins nous nous réunirions, et cet engagement a été fidèlement tenu de part et d'autre. C'est un homme d'un jugement solide, plus instruit que beaucoup de gens qui se croient lettrés, et, par-dessus tout, un chef de famille respectable et respecté.

M. Clarke est très-âgé et ne sort plus de sa

des cinq candidats au Sénat qui doivent être nommés dans le département de la Seine. Ces quatre candidats sont MM. V. Hugo, L. Blanc, Peyrat et Floquet.

On ne s'occupe encore des élections législatives que sur deux ou trois points de la carte (en Corse, dans la Gironde et dans le Var), et ce sont encore là les bonapartistes qui tiennent la corde et donnent le signal du mouvement.

Le prince Pierre Bonaparte, dont le nom est si fatalement lié au drame de Victor Noir, paraît tourmenté du désir de représenter la Corse dans le futur Parlement de la République. Il vient d'adresser, du fond de sa retraite de Bruxelles, une très-longue circulaire à tous les électeurs de l'île, afin de solliciter leurs suffrages.

Le prince Pierre n'a pas de préférence; qu'on le porte simultanément dans les cinq collèges du département ou dans un seul, il n'en prend nul souci, pourvu qu'on le porte.

Dans la Gironde, M. Ernest Dréolle, un autre bonapartiste non moins connu, a carrément posé sa candidature dans la circonscription de Blaye. Il avait même déjà commencé sa tournée électorale, lorsqu'un cas fortuit et inexplicable l'a forcé de l'interrompre, d'après un avis qu'il a fait insérer dans le journal impérialiste.

#### STATISTIQUE CRIMINELLE DE 1873.

On trouve dans le *Droit* du 30 octobre une statistique officielle en matière criminelle, qui offre un grand intérêt au point de vue social. En voici quelques extraits :

« Les rapprochements de cette année avec les années précédentes sont peu favorables. » Si au grand criminel le chiffre des affaires soumises au jury n'a pas augmenté, il n'a pas diminué non plus.

» En matière correctionnelle, la situation est pire : l'année 1872 donnait un chiffre d'affaires de 152,000; l'année 1873 en donne 159,500 : 7,500 de plus.

» En matière de contravention, le chiffre a grandi plus encore. Il était de 340,500 affaires en 1872; il est de 404,500 en 1873; 64,000 de plus. »

Le *Droit*, journal républicain comme on sait, cherche à justifier par des changements opérés dans la jurisprudence, cette augmentation; néanmoins il avoue qu'il serait peu sage de se payer d'illusions en pareille matière.

L'année 1873, dit-il, a été plus mauvaise que ses aînées; tous les délits s'y sont accrus; délits contre l'autorité, contre la religion, contre les mœurs, vols, escroqueries, abus de confiance, délits de presse et autres.

Ainsi, dit le *Droit*, comme par une sorte de loi fatale, la criminalité semble prendre ses assises, se reproduire périodiquement. L'armée du mal reste la même, puissante, formidable; elle se renforce plutôt qu'elle ne désarme.

maison de campagne. Je vais passer près de lui quelques jours deux ou trois fois l'année.

Samuel l'a précédé dans une autre vie, et a laissé son poste de confiance à Job, qui est vraiment un homme aimable et éclairé.

Il lui a pris envie d'être auteur à l'occasion, et je lui dois quelques-uns des meilleurs articles d'histoire naturelle de ma Revue populaire.

J'ai presque regret qu'il soit trop heureux pour qu'il m'ait été possible de lui rendre aucun service.

C'est lui qui m'a appris à aimer les livres et à comprendre tout ce que l'on peut acquérir de force intellectuelle et morale dans ces merveilleuses relations de confiance et presque d'amitié, que de simples pages, muettes en apparence, entretiennent entre de grands esprits, des âmes élevées, des génies illustres, et les lecteurs les plus humbles et les plus ignorés.

Mon ami, je ne vous demande pas le secret sur mon histoire. Tout au contraire, racontez-la toutes les fois que vous le jugerez utile. Si la pensée des tristes excès de ma jeunesse me fait par instants rougir, je me relève aussitôt dans ma propre estime, en songeant que du moins il y a eu en moi comme un second homme, meilleur que le premier, qui a rejeté l'héritage du mal, et racheté de son mieux ses fautes en cherchant à se rendre utile aux autres.

(Magasin pittoresque.)

Le devoir s'impose plus que jamais de se défendre. La statistique révèle que la moitié environ des accusés est en état de récidive... Ne serait-il pas urgent, par exemple, d'introduire dans la loi un texte qui déciderait que tout condamné en état de récidive sera transporté hors de la mère-patrie, car il n'y a plus à attendre de changement de conduite dans les accusés en état de récidive.

Après ces considérants, le *Droit* chante naturellement le même air que ses confrères les journaux républicains : « Le défaut d'instruction est la cause de tout le mal; multiplions les écoles, etc., etc. »

Comment se fait-il cependant que plus nous multiplions les écoles et plus les crimes et délits de toutes sortes augmentent ?

Vous trouverez, je pense, monsieur, que les républicains ont une singulière façon de démontrer en faveur de leur cause, et je crois que ce sera vraiment plaisir pour vous de les mettre en contradiction avec eux-mêmes.

Maintenant cette polémique, au point de vue pratique, pourra-t-elle avoir un résultat immédiat ? Non, sans doute; car le gouvernement et les ministres ont, par le temps qui court, autre chose à faire que de s'occuper du bien général. Défendre leurs portefeuilles contre des compétiteurs avides, telle est la seule occupation de nos hommes d'Etat, et voilà malheureusement le spectacle que nous aurons continuellement tant que nous serons en République.

#### NÉCROLOGIE.

On annonce la mort de M. le vicomte Arthur de La Guéronnière, de M. Jubinal et de M. de Saint-Georges.

M. de La Guéronnière était né en 1816. Il entra dans le journalisme en 1848. Depuis 1835, il était en relations avec Lamartine, dont il devint un ardent disciple.

Après avoir collaboré à divers journaux, il entreprit dans le *Pays* une série de *Portraits politiques* qui eurent un certain retentissement.

Il prit en 1851 la défense du coup d'Etat. En 1852, il fut élu député pour le Cantal. L'année suivante, il donna sa démission pour entrer au conseil d'Etat. En 1859, par la publication de la fameuse brochure *Le Pape et le Congrès*, il préparait, pour le compte de l'Empire, le mouvement d'opinion qui devait aboutir à la spoliation du Pape, et c'est pour défendre ces mêmes idées qu'il fonda plus tard le journal la *France*. Un décret de 1864 le nomma sénateur. Il devint, en 1868, ambassadeur à Bruxelles.

Lors de la guerre, il était ambassadeur à Constantinople; il donna sa démission au 4 septembre.

Il est mort à la suite d'un malaise subit qui ne lui a pas permis de conserver sa connaissance.

M. Jubinal était un ancien élève de l'école des chartes. Né en 1810, il publia, de 1834 à 1845, divers manuscrits littéraires du moyen âge. Il fut, en 1839, professeur de littérature étrangère à Montpellier. En 1852, il fut élu député par la circonscription de Bagnères; il fut réélu en 1857 et en 1863. Il était possesseur de collections très-curieuses de tapisseries et d'éventails.

M. de Saint-Georges, né en 1804, est l'auteur d'un grand nombre de pièces de théâtre, particulièrement d'opéras-comiques.

#### Etranger.

##### Le Budget militaire de l'Allemagne en 1876.

L'Allemagne, s'il en faut croire l'adage : « *Si vis pacem...* » doit désirer bien profondément le calme, car elle prépare énergiquement la guerre et son budget nous en est la preuve.

Comme en pareille matière il est souvent dangereux de parler beaucoup, nous nous contenterons de citer des chiffres :

BUDGET DE LA GUERRE.		
	marcs	Augmentat. sur l'an dr.
Prusse et Etats du Nord	250.803.210	7.455.233
Bavière	41.600.283	1.088.624
Saxe royale	19.201.979	916.351
Wurtemberg	13.968.807	456.663
Total	325.573.970	9.917.071

Auxquels on doit joindre les dépenses extraordinaires..... 33.521.219

Total général..... 359.095.198  
Soit 448.843.997 fr. 50.

##### BUDGET DE LA MARINE.

	marcs	
Dépenses ordinaires et permanentes	21.016.170	
Dépenses extraordinaires.....	27.742.500	
Total.....	48.758.670	

Soit 60.948.337 fr. 50.

##### RÉSUMÉ.

	marcs	francs
Budget de la guerre....	359.095.198	448.843.997 50
Id. marine....	48.758.670	60.948.337 50
Total général.	407.853.868	509.792.335 00

##### PROVINCES DANUBIENNES.

On lit dans l'*Union* :

« Nous recevons d'une source très-sûre des nouvelles graves de la situation dans les provinces turques insurgées. Nous nous abstenons de commentaires, car les faits parlent assez haut, et nous nous bornerons à résumer les renseignements très-précis qui nous arrivent et que nous ne pouvons contrôler. »

» Et tout d'abord, la fameuse victoire de Réouf-Pacha, dont on a fait grand bruit, est un véritable désastre, puisque 2,000 Turcs tués ou blessés sont restés sur le champ de bataille. Cette prétendue victoire est si bien un désastre que le général turc a télégraphié à la Sublime-Porte que, s'il n'avait pas 80,000 hommes (seulement pour l'Herzégovine), il ne pouvait rien faire.

» Quant aux provinces voisines, la situation n'est pas plus brillante. Les chrétiens bosniaques ont adressé, le 8 décembre, une dépêche au sultan pour lui dire que, « s'ils ne sont pas mis à l'abri des exactions des musulmans et des soldats, ils ne peuvent plus vivre en Bosnie. »

» Ailleurs, en Bulgarie, on signale un massacre en plein jour, sans aucune provocation, de plusieurs chrétiens par des musulmans.

» Le gouvernement turc est si bien à bout de moyens que les gouverneurs et les généraux sont changés tous les quinze jours. Sa détresse financière est telle qu'on ne peut pas même payer le chemin de fer, et l'administration des lignes ferrées refuse de transporter les troupes.

» Quant aux troupes, enfin, elles ne sont ni payées, ni nourries, ni habillées, et dans plusieurs garnisons l'irritation est si grande que les soldats se révoltent et refusent de marcher. C'est à Smyrne qu'on signale des faits de mutinerie militaire.

» En résumé, il n'y a plus de gouvernement ni d'administration dans les provinces; c'est une puissance qui finit, et partout on semble s'attendre à une intervention austro-russe au printemps. »

Le chef herzégovien Paulowitch, dont nous avons annoncé le voyage à Lausanne pour y recruter des hommes, vient d'adresser un memorandum aux puissances européennes en faveur de l'insurrection.

Il demande par ce document, à tous les cabinets, d'abord la reconnaissance des insurgés comme belligérants, puis la reconnaissance de la Bosnie et des provinces voisines comme Etats indépendants. C'est le slavisme qui s'affirme en Europe et qui demande à entrer dans le concert des puissances, à titre de nation libre.

Voici le passage le plus saillant de ce document :

« Soutenir la Turquie à l'heure actuelle, c'est se faire le complice des crimes qui souilleraient notre patrie. Depuis trop longtemps la Bosnie n'est qu'un vaste champ de carnage, et la médiation de l'Europe pour soutenir la corruption du sultan ne produirait qu'un seul effet : celui d'armer les partis les uns contre les autres. »

» Loin de désarmer, la nation restera sous les armes, et la guerre sera d'autant plus acharnée et plus sanglante que le travail d'enfantement est fait, et qu'entre les Raïas, les Turcs et les renégats, il n'y a plus à attendre qu'une guerre d'extermination.

» Nos opérations de guerre sont régulières, car nos troupes investissent les places turques et l'armée fait prisonniers de guerre ceux qui mettent bas les armes; ils sont dès lors traités humainement, suivant le droit des gens et celui de la guerre.

» L'armée turque fait égorger les prison-

niers bosniaques qui tombent entre ses mains, et les têtes décapitées sont promenées de village en village.

» En présence d'un pareil état de choses, je viens demander à Votre Excellence que son gouvernement reconnaisse à nos armées la qualité de *belligérants*. »

Nous ne citons point ce passage pour donner à M. Paulowitch plus d'importance qu'il n'en a; car jusqu'ici sa mission à Lausanne n'est pas expliquée, et nul ne sait qui l'a envoyé dans cette ville.

Nous constatons seulement que son langage est conforme à toutes les appréciations de nos correspondants et qu'il résume assez bien la situation des provinces de la Turquie d'Europe.

A côté de cette manifestation de Paulowitch, nous devons signaler l'attitude prise par la Russie et l'Autriche après la publication de l'iradé impérial qui édicte le projet de réformes du sultan.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, qu'on peut regarder comme un organe semi-officiel, considère ce projet de réformes comme illusoire. Il rappelle qu'il est calqué sur le hatti-schériff de 1856 qui promettait déjà, il y a vingt ans, au lendemain de la guerre de Crimée, tout ce que la Porte promet encore aujourd'hui. On sait que rien n'a été changé, et l'on a le droit de dire par cette expérience que rien encore ne sera changé à cette heure.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* se demande avec raison en quoi « la réalisation de ce » projet différera aujourd'hui de ce qu'elle » fut, ou plutôt de ce qu'elle ne fut pas il y » a vingt ans ? »

Le manque de parole de la Porte justifie les méfiances des cabinets qui se préoccupent de la question d'Orient. Aussi est-il logique de voir les chancelleries n'accepter l'iradé impérial que comme une bonne intention, et non comme une solution satisfaisante. C'est pour cela que les trois empires continuent leur œuvre et préparent leur projet, qui ne sera peut-être pas plus complet que celui de Constantinople, mais qui, du moins, aura pour lui, aux yeux des populations chrétiennes de la Turquie, la garantie des puissances, et ne risquera pas de demeurer une lettre morte, comme les autres promesses du sultan.

A mesure que les événements se dessinent, il devient clair pour le monde que la Turquie ne compte plus comme puissance, et que l'Europe va régler d'un moment à l'autre les questions intérieures que pose l'ouverture de sa succession.

##### LE CANAL DE SUEZ ET L'ÉGYPTÉ.

Le *Daily News* annonce, dans son article financier, une nouvelle des plus importantes.

Après avoir vendu au gouvernement anglais ses 176,602 actions du canal, le khédive lui aurait offert, au prix de 4,600,000 liv. st., ses droits aux 15 0/0 qui lui sont alloués sur les bénéfices nets de la Compagnie.

Ces droits sont attachés aux 1,500 parts de fondateur que possède le khédive.

Le prix indiqué par le *Daily News* nous paraît fort élevé. Mais l'Angleterre est riche, et le khédive pense apparemment qu'elle ne reculera pas devant ses prétentions pour accaparer de plus en plus le canal.

Ce sacrifice, une fois accompli, il ne restera plus au vice-roi qu'à vendre à l'Angleterre ses chemins de fer. Il y sera probablement obligé pour équilibrer son budget, et nos voisins pourront alors se livrer plus que jamais à l'espoir de devenir un jour les vrais maîtres de l'Égypte.

Ce n'est pas par pure fantaisie que nous parlons ici des voies ferrées égyptiennes. Nous savons, en effet, qu'il a été déjà, et à plusieurs reprises, très-sérieusement question de les vendre ou de les hypothéquer.

Lord Derby vient de déclarer, pourtant, que « il ne serait ni sage ni honnête » pour le cabinet britannique de chercher à acquiescer le protectorat de l'Égypte.

L'Angleterre n'a voulu, selon le chef du Foreign Office, qu'obtenir une sécurité de plus sur la route des Indes; mais il est évident que, plus la sécurité sera grande et plus complète, plus la Grande-Bretagne se trouvera heureuse et satisfaite. Sur ce terrain, un premier pas en demande toujours un second.

C'est l'histoire de la conquête de l'Inde.

La possession du Bengale nécessitait la conquête du royaume d'Aoude, qui exigeait celle du Bèkar, laquelle comportait elle-même celle du Népal, etc., etc., etc.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Lecoy, maire de Saumur, nous adresse la lettre suivante :

« Saumur, 27 décembre 1875.

» Monsieur,

» Dans le but d'éviter une démarche inutile aux fonctionnaires qui auraient l'intention de faire, au maire, le 1<sup>er</sup> janvier, des visites officielles civiles ou militaires, j'ai recouru à votre journal pour les prévenir qu'à raison de mon deuil si récent, je ne recevrai pas.

» Permettez-moi d'ajouter que je remercie, du fond du cœur, toutes les personnes qui, par leur présence à la cérémonie funèbre, ont donné à mon épouse un touchant témoignage de regret, d'estime et de sympathie.

» Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» LECOY. »

A l'occasion de la suppression du train omnibus de midi 38 minutes, se dirigeant sur Tours, le *Journal de Maine-et-Loire*, qui a reproduit nos réflexions, a reçu également la lettre suivante :

« Le chemin de fer d'Orléans vient de supprimer le train d'Angers à Tours 11 h. 18 matin, qui correspondait avec celui qui arrivait de Nantes à 11 h. 5. Il faudra maintenant que les voyageurs qui viendront de Nantes restent à Angers 5 heures, et que ceux partant d'Angers s'arrangent de manière à prendre le train de 7 h.

» Le train supprimé rendait de grands services ; il importait de nombreux intérêts qu'il soit rétabli. »

### THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous rappelons que ce soir (lundi), en l'honneur du centième anniversaire de la naissance de Boieldieu, aura lieu sur notre scène une représentation de *Jean de Paris*, dont l'apparition à l'Opéra-Comique date du 4 avril 1812.

Avec cette pièce de l'auteur de la *Dame blanche*, on nous offre le *Chalet*, d'Adam, un chef-d'œuvre, une perle, un de ces opéras qui ne vieillissent pas, malgré le nombre de leurs années.

La soirée d'aujourd'hui est donc vraiment attrayante pour tous les amateurs de bonne musique.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Pierre Massé, condamné à mort par la cour d'assises de Maine-et-Loire le 4<sup>er</sup> décembre.

Un recours en grâce avait été signé aussi par M. M. les jurés.

ANGERS. — Jeudi, vers 11 heures du matin, un jeune homme d'une vingtaine d'années, François Desmarests, employé au chemin de fer, causait sur la voie avec un de ses camarades. Ils étaient arrêtés entre la gare des marchandises et le dépôt des machines, lorsque tout à coup arrive sur eux la locomotive du train n° 8, venant de Nantes, qu'ils n'avaient ni vue ni entendue.

Desmarests est précipité sur la voie, et lorsqu'on le releva, il avait le pied gauche broyé au-dessus de la cheville par les roues d'un wagon chargé de fer, deux fractures à la partie supérieure du crâne, et de graves contusions au bras gauche.

L'état de ce malheureux jeune homme est des plus graves. (Patriote.)

Nous lisons dans le *Patriote* :

« Sur l'invitation des rédacteurs en chef des deux journaux républicains de notre ville, une importante réunion privée a eu lieu cette semaine à Angers, en vue des élections sénatoriales. La plupart des conseillers généraux et d'arrondissement appartenant à l'opinion républicaine y assistaient ; 32 canons de notre département, c'est-à-dire tous, sauf deux, étaient représentés.

» La réunion a examiné quels étaient les intérêts et les devoirs du parti républicain

en présence des futures élections sénatoriales et quelle ligne de conduite lui était tracée.

» Tout en affirmant ses sympathies pour quelques personnalités justement estimées, elle n'a pas cru devoir empiéter sur les attributions des membres des corps élus et des délégués sénatoriaux.

» Mais les vœux de la démocratie angevine ont pu se faire jour d'une manière générale, et, à l'heure voulue, les électeurs sénatoriaux pourront s'en inspirer. »

Par une circulaire en date du 16 décembre 1875, M. le préfet invite M. M. les maires des communes qui ne se sont pas encore conformées aux instructions à elles adressées, concernant la mise en culture des terrains communaux improductifs, à faire effort auprès des conseils municipaux pour les éclairer et obtenir d'eux qu'ils renoncent à un mode de gestion contraire au bien général. Il les engage en outre à exiger des détenteurs des terrains communaux usurpés la restitution immédiate.

De prétendus négociants en vins, qui parcourent depuis quelques semaines les campagnes des départements de l'Ouest, font en même temps une propagande acharnée pour le triomphe du parti radical aux prochaines élections. Ces renseignements ont été officiellement transmis au gouvernement de différents côtés.

### LE CHAUFFAGE DES VINS.

Il se confirme que la récolte vinicole dans le Midi tient du prodige ; mais on se plaint beaucoup de la qualité : certains vins se vendent 2 fr. 50 l'hectolitre ! Ces derniers, pour ne pas être livrés à la distillerie, devront subir le vinage. Aussi, les viticulteurs appellent-ils de tous leurs vœux la loi qui réduira les droits énormes qui pèsent sur l'alcool. Le ministre des finances propose de fixer l'impôt à 37 fr. l'hectolitre (au lieu de 456 fr.) ; mais les viticulteurs demandent qu'on arrive à réduire cet impôt à 25 fr., si l'on veut empêcher la fraude et arrêter la concurrence que font aux vins français les vins italiens largement pourvus d'alcool, par la nature même.

Le chauffage est vivement conseillé par M. Terral des Chênes pour les vins faibles, mal constitués, incomplets de cette année. L'Académie des sciences a depuis longtemps donné son entière approbation au chauffage des vins, inventé par l'un de ses membres, M. Pasteur.

L'Académie reconnaît que cette opération assure l'inaltérabilité du vin, la conservation parfaite de sa couleur, sa limpidité brillante, et empêche les dépôts ; il y a toujours, selon le corps savant, supériorité constante du vin qui a été chauffé sur le même vin qui ne l'a pas été, alors même que le vin non chauffé ne s'est pas altéré ; grande infériorité du vinage par rapport au chauffage, pour la conservation du vin.

On affirme qu'une grande maison du Midi doit sa fortune au chauffage des vins légèrement altérés ; elle les restaure complètement par le chauffage, et ils sont vendus au prix des bons vins, étant redevenus tels, en effet.

### Faits divers.

C'était vendredi que devait être hissée sur la colonne Vendôme la statue de Napoléon I<sup>er</sup>, mais les échafaudages n'étant pas encore terminés, le transport et la hissage ont été remis à mardi, après les fêtes de Noël.

Le transport s'effectuera dans la nuit de lundi à mardi.

La statue, recouverte d'une toile, sera placée sur un chariot conduit par deux chevaux.

A propos du centenaire de Boieldieu, voici une anecdote sur son compte :

Pendant le temps que Boieldieu était en Russie, il travaillait à ses moments de loisir à un opéra nouveau qu'il devait faire jouer à Paris, et dont il envoyait au fur et à mesure les morceaux détachés.

Or, un jour qu'il venait d'opérer un de ces envois, il reçut chez lui la visite de la police russe. Profondément étonné d'une telle démarche, comme il en demandait l'explication :

« Monsieur, lui fut-il sèchement répondu, ne dissimulez pas, c'est inutile. Nous savons tout. Depuis longtemps déjà, nous suivions votre manège ; allons, il ne vous reste plus qu'à faire des aveux. Il y a quelques jours, vous expédiiez une caisse sur laquelle se trouvait la suscription si. Avant-hier nous pouvions lire sur la boîte adressée à Paris, les deux lettres *mi*. Nos soupçons se confirmaient. Mais, aujourd'hui, plus de doute, c'est certain, aujourd'hui même, c'est le mot *sol* que vous avez audacieusement écrit sur votre envoi. Traduction libre : *Six mille soldats*. Or, à l'époque où nous sommes, quand on parle de soldats et qu'on y ajoute un nombre quelconque, il y a une conspiration, ou il doit y en avoir une ; donc, vous conspiriez. »

Boieldieu ne put s'empêcher de rire à gorge déployée d'une telle sortie. On ouvrit les caisses devant ces émissaires trop zélés. Le mot de l'énigme était bien simple.

Les signes soi-disant suspects étaient tout simplement des notes de musique ; *si, mi, sol*, et servaient à numéroter les caisses d'une manière absolument inoffensive, pour éviter la confusion.

### LE FOU DE SAINT-OMER.

On lit dans la *Liberté* :

Hier, on nous communiquait la nouvelle suivante : Un aliéné est parvenu à tromper la surveillance des gardiens et a escaladé le mur de la maison Sainte-Anne, rue de la Santé, au moyen d'une perche appliquée contre ce mur. Cette nouvelle informe n'a point été insérée par nous. Toutefois, nous sommes allés aux renseignements, et nous avons été bien étonné d'apprendre qu'il s'agissait du malheureux Leprêtre, dit le fou de Saint-Omer. C'est, nous a-t-on dit, dans la soirée de dimanche dernier, que Leprêtre, au moment où on s'en doutait le moins, est monté au second étage où il a trouvé une fenêtre ouverte. Comment s'est-il précipité dans la petite cour située au pied de ce bâtiment ? S'est-il lancé dans le vide sans avoir conscience de ce qu'il faisait ? La chose est improbable. Les précédentes évasions de Leprêtre, la descente si difficile par la cheminée de la tour du marché de Saint-Omer, indiquent un homme de sang-froid et à qui la folie n'a enlevé aucune de ses facultés essentielles dès qu'il s'agit d'atteindre le but qu'il poursuit.

Leprêtre était sous l'empire du genre de folie connu sous le nom de *délire des persécutions*. Echapper à la persécution, à ses bourreaux, comme il disait, était son but unique. Il y a lieu de croire, comme nous le disions plus haut, qu'il s'est servi d'une corde ou d'une perche pour descendre de la fenêtre du deuxième étage. Toujours est-il qu'il est tombé si malheureusement qu'il s'est brisé la cuisse. Il a été aussitôt relevé. Il n'avait point perdu connaissance et paraissait à peine s'apercevoir des souffrances causées par la fracture. Cette fracture est grave et l'on ignore encore si l'amputation ne sera pas indispensable.

Encore une histoire du 4 septembre, qui n'a jamais été racontée :

Dans une ville du centre, qui est loin d'être républicaine, s'était formé, vers la fin de l'Empire, un petit noyau d'hommes d'opposition, ayant à sa tête un ancien libraire, amateur forcené d'absinthe, pilier d'estaminet, jouissant d'une détestable réputation.

Ce ridicule chef de parti avait pour ami un ancien compatriote, qui s'était fait, à Paris, dans le journalisme libéral, une réputation plus tapageuse que solide, et il avait pour lui la plus grande admiration.

Avec le 4 septembre, le journaliste approcha de près le pouvoir et n'oublia pas son ami de province, à qui il fit obtenir une place de commissaire dans une petite ville peu éloignée du chef-lieu qui avait été témoin de ses exploits.

L'ex-libraire partit, tout fier de son nouveau grade, et crut n'avoir rien de mieux à faire, en arrivant dans la ville où il allait déployer son autorité, que de fêter bruyamment sa nomination.

Il arrivait à X... vers la nuit, et sa première visite fut pour le cabaret. Il avait remis au lendemain sa présentation.

Il soupa copieusement et but de même ; il but tant, qu'à onze heures, au moment de la fermeture de l'établissement, il se tenait à peine. Mais comme on ne le connaissait pas

et qu'il payait peu de mine, on le mit dehors, et il alla rouler quelques instants après dans quelque ruisseau où la police le ramassa.

Le lendemain, les agents apprenaient avec stupeur qu'ils avaient coffré leur nouveau commissaire. C'était prendre possession de son poste d'une façon originale.

Il est question d'organiser à New-York un service de dépêches par pigeons, qui fonctionnerait régulièrement entre l'Amérique et l'Europe à l'ouverture de l'Exposition de Philadelphie. On a déjà fait choix d'une espèce de pigeon, originaire de l'Islande, où elle vit au milieu des rochers sur les bords de l'Océan.

Cet oiseau, qui vole avec la vitesse vertigineuse de 450 milles à l'heure, s'appriivoise très-facilement et revient en ligne directe par terre et par mer au colombier où il a été élevé, quelle que soit la distance qui l'en sépare.

Voici une nouvelle américaine bien propre à faire réfléchir les membres du club des coureurs :

M. Campbell, un rude marcheur américain, vient d'entreprendre, à la suite d'une gageure, une petite promenade pédestre de 300 milles anglais environ, — il s'agit d'aller à pied de l'Atlantique au Pacifique. M. Campbell est en route depuis quatre mois ; il a atteint Evanston le 22 novembre dernier.

Durant une partie de son voyage, la température est devenue tellement froide qu'il ne pouvait s'asseoir, même pendant l'espace de dix minutes, pour prendre un peu de repos.

Le retour sera effectué de San-Francisco le 4<sup>er</sup> février prochain ; il sera d'environ 199 jours. Le voyageur traversera le continent américain par la même route ; il sera muni d'une brouette pour transporter ses couvertures et son appareil de cuisine.

Pour les articles non signés : P. GODFR.

### Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 27 décembre 1875,

EN L'HONNEUR DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BOIELDIEU.

## JEAN DE PARIS

Opéra-comique en 2 actes, paroles de Saint-Just, musique de BOIELDIEU.

DISTRIBUTION : — Le grand Sénéchal, M. Diepdalle. — Jean de Paris, M. Biron. — Podrigo, maître d'auberge, M. Duchâteau. — La princesse de Navarre, M<sup>lle</sup> Papin. — Olivier, jeune page de la suite de Jean, M<sup>lle</sup> Leclerc. — Lorezza, fille de Podrigo, M<sup>lle</sup> E. Simon. — Suite de la princesse et de Jean de Paris, garçons et filles d'auberge. — La scène se passe dans le royaume de Navarre.

### LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe, musique d'Adam.

Le spectacle commencera par :

**Le Clou dans la serrure**, vaudeville en 1 acte, de MM. Lambert Thiboust et Desnoyers.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

**LA PATRIE** (35<sup>e</sup> année), rue du Croissant, 12, Paris, est toujours rapidement et sûrement renseignée. Elle donne en primes gratuites : LE THÉÂTRE D'ALEXANDRE DUMAS FILS, 4 magnifiques volumes avec les célèbres préfaces ; LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, 8 volumes valant 60 fr. en librairie ; L'UNIVERS ILLUSTRÉ, DES PARTITIONS DE MUSIQUE ; de très-beaux volumes illustrés pour ETRENNES, etc.

La *Patrie* commencera prochainement la publication d'un roman du plus dramatique et saisissant intérêt, intitulé :

### SILBER ET COMPAGNIE

Ecrit spécialement pour la *Patrie*,

Par le prince LUBOMIRSKI, auteur de l'intéressant roman : *Par ordre de l'Empereur*, qui a été si bien accueilli par les lecteurs de ce journal. Cet ouvrage appelé, croyons-nous, à un immense succès. Départements : 16 fr. par trimestre.

**L'UNION**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES  
SUR LA VIE HUMAINE  
Autorisée par ordonnance royale du 21 juin 1829  
15, rue de la Banque, 15, Paris.  
Capital de garantie et fonds placés :  
TRENTA-HUIT MILLIONS DE FRANCS  
ASSURANCES DE CAPITAL  
Payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers.  
ASSURANCES MIXTES  
Profitant aux ayant-droit de l'assuré, s'il meurt, ou à lui-même, s'il vit à une époque déterminée.  
PARTICIPATION  
Des assurés dans les bénéfices à raison de CINQUANTE POUR CENT.

**DOTS POUR LES ENFANTS**  
Dont le capital fixé d'avance est payable à un âge donné.

**RENTES VIAGÈRES**  
Immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes, aux taux les plus avantageux.

**ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE**  
Avec un capital de garantie distinct de QUINZE MILLIONS.

La Compagnie est représentée, à SAUMUR, par M. HUMET.

8<sup>e</sup> année.  
**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Paraît tous les Dimanches  
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES  
Résumé de chaque numéro :  
4 fr. Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.  
PRIME GRATUITE  
**Manuel des Capitalistes**  
1 fort volume in-8°  
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

**REVALESCIÈRE**

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlo-

rose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, M. le professeur docteur Beneke, etc., etc.

Cure N° 65.311.

Vervant, le 28 mars 1866.  
Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 78.364.

M. et M<sup>me</sup> Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68.471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraîchissent la bouche et l'estomac,

enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans; M. BISSON, successeur de M. TEXIER, rue M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes. (531)

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers :  
6 heures 10 minutes du matin.  
11 — 30 — — —  
1 — 40 — — —  
7 — 40 — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :  
6 heures 30 minutes du matin.  
10 — 30 — — —  
12 — 30 — — du soir.  
6 — 40 — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON**

A Saumur, ancienne route de Tours, dépendant de la succession Bonnard. S'adresser audit notaire. (624)

**A CÉDER DE SUITE POUR CAUSE DE DÉCÈS, UN PETIT COMMERCE**

**D'ÉPICERIE, MERCERIE, VAISSELLE**  
Près de la gare du chemin de fer. S'adresser à M. ROBERT, 14, rue de Rouen. (617)

**A VENDRE UNE JUMENT DE SANG**  
sept ans,  
S'attelant et se montant.

S'adresser à M. RAIMBAULT, marchand, rue Beaurepaire. (615)

**MACHINES A TONDRE**

**LES CHEVAUX**

Des meilleurs systèmes connus

**RÉPARATIONS ET REPASSAGES**

Au lapidaire, nouvellement inventé. Chez M<sup>me</sup> veuve LARDEUX, rue Saint-Jean, 43.

Beau choix de Coutellerie fine et Services de table complets.

**8 fois sur 10**

les migraines et névralgies sont calmées en quelques minutes par les **Perles d'essence de térébenthine** du docteur CLERTAN. Si dès la première fois ce médicament n'agit pas, inutile de persévérer; il soulage de suite ou pas. Chaque flacon du prix de 2 francs, contient 50 perles, ce qui remet le traitement d'une névralgie ou d'une migraine au prix moyen de 20 centimes. L'essence de térébenthine, devant être rectifiée avec des soins tout spéciaux, se méfier des imitations, et comme garantie d'origine exiger sur chaque flacon la signature CLERTAN. Dépôt, à Saumur, pharmacie BISSON, et dans la plupart des pharmacies. (575)

**A LOUER UNE MAISON**

Pour entrer en jouissance de suite. Sise à Noyant, canton de Genes, Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie. S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

**PAPIER WILSON**

Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

**PERLES W. GUYON**

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 8 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

**LES PERSONNES** qui désirent guérir vite et bien: **Urines irritées. — Écoulements. — Bétrécissements — Douleurs de la Vessie et des Reins. — Gravelle et Goutte,** prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS**, seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr. (envoi franco). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultations écrites d'un grand médecin. Pharmacie COLOMER, 103, rue Montmartre, Paris. (563)

**UN JEUNE HOMME DEMANDE des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année.** S'adresser rue du Temple, n° 9, à Saumur.

**UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.** S'adresser au bureau du journal.

**RIELLANT**

DENTISTE  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

**ABONNEMENTS :**

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris. La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. d° pour les départements 4 fr.

**LES MEILLEURES MACHINES A COUDRE**

**C<sup>ie</sup> "HOWE" L<sup>a</sup>**

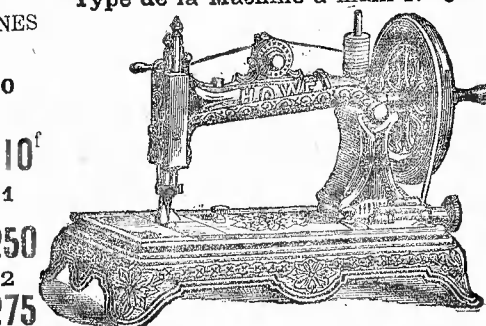
Fondateur ÉLIAS HOWE

Inventeur de la Machine à coudre et SEUL PROPRIÉTAIRE du Nom et de la Marque de HOWE

La C<sup>ie</sup> HOWE, répondant à un désir tant de fois exprimé par ses Amis et ses Agents, vient en plus de ses trois numéros de Machines : N° 1 — N° 2 — N° 3, reconnus sans rivaux dans l'industrie, d'inaugurer une nouvelle Machine à main, dite "HOWE" N° 0, copiée sur son admirable Machine N° 1. Outilant, Ourlant, Soutachant. Son élégance, sa solidité, la beauté de son point sans envers, son prix extrêmement avantageux, lui assurent la première place dans toutes les familles.

**TARIF DES MACHINES de la C<sup>ie</sup> HOWE L<sup>a</sup>**

**MACHINE N° 0**  
Machine à main, livrée complète avec sa base richement décorée et la série des guides



**MACHINE N° 1**  
Montée sur pieds, pour familles, hôtels, lingères

**MACHINE N° 2**  
Pour confections, corsets, coutures

**TARIF DES MACHINES de la C<sup>ie</sup> HOWE L<sup>a</sup>**

**MACHINE N° 3**  
Pour grandes confections, équipements militaires et chausseries

**MACHINE N° 4**  
Spéciale pour remettre les élastiques

**MACHINE N° 5**  
Grand cylindre Impérial

Exiger le nom de "HOWE" sur le bras de la machine.  
**DÉPÔT dans la 1<sup>re</sup> maison de chaque ville.**

**ENTREPOT GÉNÉRAL POUR MAINE-ET-LOIRE**

12, Place Neuve, 12

**A ANGERS**

Envoi de Prospectus sur demande affranchie.



**LE GLOBE**  
Compagnie anonyme d'Assurances et de Réassurances à Primes fixes

**CONTRE L'INCENDIE**  
L'explosion de la Foudre, du Gaz, de la Vapeur et contre le Chômage en résultant,  
Constituée, conformément à la loi du 24 juillet 1867,  
**AU CAPITAL DE SIX MILLIONS DE FRANCS.**

**Siège social : 19, rue de Grammont, à Paris.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

MM. THÉOPHILE GAUTIER, officier de la Légion-d'Honneur, ancien sous-préfet, à Paris.  
CH. CAILLOUÉ, chevalier de la Légion-d'Honneur, propriétaire à Paris.  
E. DE GOULARD, propriétaire à Paris.  
W. KAUFMANN, de la maison H. MOURET et C<sup>o</sup>, banquiers à Paris.  
A. GASC DE NEEFF, industriel à Liège.

**ENSEUR :**

M. J. DREVET, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier de Saint-Louis, architecte, expert près le Conseil de Préfecture de la Seine.

**DIRECTEUR GÉNÉRAL :**

M. CH. ROUSSELLE, ancien représentant à Paris de Sociétés d'Assurances.

La Compagnie est représentée, à Saumur, par M. AGOSTINI, rue du Temple, 3. (625)

**LA MODE UNIVERSELLE**

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

**PREMIÈRE ÉDITION**

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Départem<sup>t</sup>.  
Un an... 6 fr. » 8 f. »  
Six mois... 3 50 4 »  
Trois mois. 2 » 2 »

**ÉDITION DE LUXE**

Donnant les mêmes éditions que la première édition, plus 56 gravures coloriées.

Paris. Départem<sup>t</sup>.  
Un an... 15 fr. 18 fr.  
Six mois... 8 fr. 10 fr.  
Trois mois. 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.  
On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.